



HONORAIRES

TRANSACTIONS

7% TTC* du prix net vendeur pour les biens < à 150000 €

6% TTC du prix net vendeur pour les biens de 150001 € à 250000 €

5% TTC du prix net vendeur pour les biens de 250001 € à 500000 €

4% TTC du prix net vendeur pour les biens > à 500001 €

TVA applicable = 20 %

Mandat exclusif, remise de 10% sur les honoraires.

Estimation offerte pour toute commercialisation dans un délai de 3 mois.

Dans tout autre cas, facturation sur la base d'un forfait de 250 € TTC

* Minimum 6000 € TTC d'honoraires.

Les honoraires de transactions s'entendent en pourcentage du prix de vente net à la charge du vendeur.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.